

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2024
COMMUNE DE TRONVILLE-EN-BARROIS

La réunion a débuté le 1 juillet 2024 à 18h45 sous la présidence du Maire, Monsieur BRIAT Daniel.

Membres présents :

Madame BOUQUET Sabine
Madame BRIAT Cathie - Adjoint
Monsieur BRIAT Daniel
Madame CAUSIN Coralie
Madame COLSON Cynthia
Monsieur GRUAUX Enzo
Monsieur GUILLAUME Louis
Madame HUMBERT Christell
Monsieur HUSSON Régis - conseiller municipal
Monsieur LEBLANC Gérard - Adjoint
Monsieur PAUL Jacky
Monsieur POSSIEN Christophe

Membres absents représentés :

Monsieur PINOTIE Sylvain - Adjoint Pouvoir donné à Mme CAUSIN Coralie

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame BRIAT Cathie

Le quorum (plus de la moitié des 13 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2024_033 - Transfert de la compétence de police de la publicité
2024_034 - Avis projet parc éolien sur les communes d'Erize Saint Dizier et Géry
2024_035 - Participation à un voyage scolaire
2024_036 - Repas des anciens
2024_037 - Organisation du temps scolaire
- Questions diverses

2024_033 - Transfert de la compétence de police de la publicité
--

la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a transféré la compétence de police de la publicité aux Maires au 1^{er} janvier 2024, dans le cadre d'un transfert de l'Etat vers les collectivités.

Cette même loi prévoit le transfert de la compétence du Maire à la Présidente de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} juillet 2024 en l'absence d'opposition et au 1^{er} août 2024 si une ou plusieurs communes s'y sont opposées.

Après délibération, le conseil municipal est favorable au transfert de la compétence de police de la publicité à la Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

13 voix pour

2024_034 - Avis projet parc éolien sur les communes d'Erize Saint Dizier et Géry

La société du parc éolien des 5 poiriers a effectué une demande d'autorisation environnementale unique pour exploiter un parc éolien de 4 machines, sur le territoire des communes d'Erize Saint Dizier et de Géry.

Suite à cette demande une enquête publique a été ouverte du 15 mai 2024 à 14h00 au 15 juin 2024 12h00 à la mairie d'Erize Saint Dizier.

Conformément aux prescriptions de l'article R. 181-38 du Code de l'environnement relatif aux installations classées par la protection de l'environnement, la commune étant située dans le périmètre réglementaire prévu par la nomenclature des installations classées son conseil municipal doit formuler son avis sur cette affaire dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête.

Le conseil municipal n'a émis aucune remarque sur ce projet

13 voix pour

2024_035 - Participation à un voyage scolaire

Une élève de Tronville en Barrois, Léonie KARCHER, en classe de cinquième au Collège Lacroix de Bar le Duc, a participé à un voyage scolaire du 03 au 07 juin 2024.

Après délibération, le conseil Municipal décide d'allouer une aide de 50€ pour financer ce voyage.

13 voix pour

2024_036 - Repas des anciens

Chaque année, un repas est organisé pour les résidents de Tronville en Barrois de 65 ans et +. Les personnes ont la possibilité d'être accompagnées. Toutefois, si l'accompagnant a moins de 65 ans et/ou ne réside pas à Tronville en Barrois, une participation financière de 42 € sera demandée.

Le conseil municipal valide qu'une participation de 42€ soit demandée aux accompagnants.

13 voix pour

2024_037 - Organisation du temps scolaire

La décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne pouvant porter sur une durée supérieure à trois ans, il est nécessaire de procéder à un nouvel examen pour la rentrée de septembre 2024.

Après délibération, le conseil municipal valide la reconduction du temps scolaire ainsi que les horaires ci-dessous pour la rentrée de septembre 2024

TEMPS SCOLAIRE

JOUR	matin	après-midi
Lundi	X	X
Mardi	X	X
Mercredi		
Jeudi	X	X
Vendredi	X	X

Horaires actuels conformément au règlement départemental

HORAIRES	Horaires matin		Horaires après-midi	
Lundi	08h30	11h45	13h30	16h15
Mardi	08h30	11h45	13h30	16h15
Mercredi				
Jeudi	08h30	11h45	13h30	16h15
Vendredi	08h30	11h45	13h30	16h15

13 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h15.

Madame BRIAT Cathie
Secrétaire de séance

Monsieur BRIAT Daniel,
Maire